



La Gouvernance Régionale du Secteur Extractif en Afrique de l'Ouest (GRSE)

Les matières premières au service de la paix et du développement

Nom du projet	Gouvernance Régionale du Secteur Extractif en Afrique de l'Ouest (GRSE)				
Pour le compte du	Ministère fédéral Allemand de la Coopération éco- nomique et du développement (BMZ), avec le Cofi- nancement de l'Union européenne (UE)				
Région concer- née par le pro- jet					
Budget	€16,342,000 BMZ + €3,000,000 EU				
Durée	Jan 2019 – Dec 2022				
Phases	2 ^{ème} phase pour la Côte d'Ivoire et Guinée 4 ^{ème} phase pour Liberia et Sierra Leone				

Les enjeux

L'industrie minière dans les quatre pays de l'Union du fleuve Mano (UFM) a le potentiel de contribuer grandement au développement économique durable et d'augmenter les recettes de l'Etat. Les réformes basées sur la Vision Minière Africaine (VMA) de l'Union africaine ont donné lieu à des processus critiques visant à améliorer les bénéfices directs et indirects de cette industrie, pour laquelle l'or, le diamant, la bauxite et le minerai de fer revêtent une importance particulière dans les pays de l'UFM.

Cependant, les éléments essentiels pour un secteur minier responsable font toujours défaut. Le potentiel de renforcement de l'économie par la génération de recettes publiques et le développement durable n'est pas suffisamment exploité. En outre, les matières premières restent un facteur important de la fragilité actuelle des pays.

Dans ce contexte et avec le soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, les gouvernements, les acteurs de la société civile et les entreprises cherchent à transformer les ressources en moteurs de développement à long terme. L'alignement de l'industrie extractive sur les principes de durabilité sociale, écologique et économique et sur les objectifs de développement durable (ODD) est au cœur de ces efforts : Travail décent et croissance économique (8), production et consommation responsables (12), justice, paix et institutions fortes (16), partenariats (17).













Notre approche

Le programme GRSE apporte son soutien technique aux acteurs clés du secteur (institutions gouvernementales aux niveaux local, national et régional, des organisations de la société civile et le secteur privé) de ses pays partenaires sur la gestion efficace et durable des ressources minérales. L'approche méthodologique associe le renforcement des capacités des individus, institutions et réseaux à la consultance et au conseil politique suivant quatre domaines d'action :

- L'augmentation des recettes fiscales du secteur minier et le renforcement de l'efficacité du système fiscal pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales.
- La promotion des fonctions de contrôle de l'État pour aider à faire respecter plus efficacement les normes sociales et environnementales, le renforcement des contrôles à l'exportation et la lutte contre la contrebande, en mettant l'accent sur l'exploitation minière à petite échelle de l'or et du diamant.
- L'amélioration de la transparence et de la responsabilité en soutenant les organisations qui représentent les intérêts des communautés minières et en publiant les revenus du gouvernement.
- La fourniture de conseils stratégiques pour accroître la contribution du secteur minier au développement économique national et local.



L'exploitation minière à grande échelle (à gauche) ainsi qu'artisanale et à petite échelle (page suivante) ont le potentiel de réduire la pauvreté grâce à l'augmentation des recettes fiscales et à la création d'emplois. En même temps, elles représentent un risque pour les moyens de subsistance des communautés impactées, l'environnement et la bonne gouver-



Résultats obtenus à ce jour

- Dans les quatre pays, les autorités fiscales ont développé leurs capacités de contrôle des sociétés minières. Cela a déjà permis de générer des recettes fiscales supplémentaires d'au moins 36,7 M€.
- Une nouvelle méthode d'inspection du tirant d'eau permet au gouvernement guinéen de vérifier les informations fournies par les entreprises, tant au port qu'en mer, améliorant ainsi les informations utilisées pour calculer les taxes à l'exportation. Jusqu'à présent, 2000 navires ont été inspectés, contenant au total 200 M de tonnes de bauxite et de minerai de fer, et 30 employé(e)s ont été formé(e)s.
- En Sierra Leone, Guinée et au Liberia les autorités minières ont introduit un système de cadastre numérique pour gérer les licences, qui est ouvert au public. Les fonctionnaires sierra-léonais l'utilisent également pour évaluer les exportations du diamant et de l'or, calculer les taxes et émettre les certificats d'exportation; ceux-ci sont vérifiés à l'aéroport de destination en scannant les codes QR.
- Les États membres de l'Union du fleuve Mano sont soutenus dans l'adoption d'une approche régionale pour la mise en œuvre du processus de Kimberley sur la certification des diamants. Cette approche a été reconnue comme une bonne pratique tant dans le cadre du processus de Kimberley au sens large que lors des assemblées générales des Nations unies en 2018 et 2020.
- Plus de 180 agents chargés de faire respecter la loi dans les capitales et aux frontières ont été formés aux pratiques de lutte contre la contrebande. 1361 mineur(e)s, négociant(e)s et citoyen(ne)s des communautés frontalières ont été sensibilisé(e)s aux mesures de lutte contre la contrebande.
- Plus de 40 représentant(e)s des ministères des mines, autorités judiciaires, société civile et secteur privé ont reçu une formation sur le guide OCDE sur la diligence raisonnable pour la promotion des chaînes d'approvisionnement responsables ainsi que la nouvelle réglementation de l'UE sur les minerais de conflit.
- Au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, des projets ont été lancés pour prévenir l'utilisation du mercure dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) et pour informer les communautés minières sur

les dangers liés, tout en contribuant à une chaîne d'approvisionnement en or responsable.

- Au **Liberia**, les efforts du ministère des mines pour formaliser le secteur de l'EMAPE ont été soutenus par une feuille de route et la création des toutes premières coopératives minières. Depuis, plus de 20 coopératives ont été créées. Celles-ci permettent d'introduire des méthodes d'exploitation minière respectueuses de l'environnement (*smart mining*), ce qui améliore l'empreinte socio-économique ainsi que écologique.
- Au Libéria, en Sierra Leone et Guinée, des projets ont été mis en œuvre pour appliquer la Convention de Minamata contre l'utilisation du mercure dans l'exploitation EMAPE, des actions de sensibilisation ont été menées, des méthodes d'exploitation alternatives ont été identifiées et les bases d'un accès aux marchés internationaux et de chaînes d'approvisionnement responsables en or ont été préparées.
- En Côte d'Ivoire, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a publié pour la première fois les dépenses de cinq fonds de développement locaux afin de promouvoir une gestion durable et transparente. En outre, le secrétariat de l'ITIE a piloté une base de données sur la propriété réélle, comme l'exigent les normes de 2019. Celle-ci est consultée par le ministère des Mines.
- En Sierra Leone, une série d'émissions radiophoniques interactifs intitulée « Bush Wahala » a été diffusée sur 33 stations de radio, avec une portée potentielle de 1,7 mio. de personnes. Cela permet aux communautés localesde mieux comprendre les questions minières et de les soutenir dans leurs interactions avec les sociétés minières.
- En **Côte d'Ivoire**, **Guinée** et au **Libéria**, 105 représentant(e)s d'organisations de la société civile ont été formés aux questions minières et ont reçu des conseils techniques pour des interventions efficaces. En outre, en **Côte d'Ivoire**, au **Liberia** et en **Sierra Leone**, 56 journalistes ont reçu un coaching sur le journalisme d'investigation fondé sur des preuves, publiant 63 articles (jusqu'à fin 2021) en conséquence.
- En Sierra Leone une plateforme en ligne pour le planning et reporting du contenu local a été introduit avec un système de fiche d'évaluation. Ceci contrôle les performances conformément à la loi sur le contenu local.
- En Côte d'Ivoire, un modèle de plan de développement local a été élaboré avec des représentant(e)s du gouvernement, des communautés minières et des entreprises sur base des normes internationales en vigueur. Il est actuellement piloté par deux grandes sociétés minières.

Publié par: Deutsche Gesellschaft für

Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

registré à Bonn et Eschborn, Allemagne

Gouvernance Régionale du Secteur Extractif en Afrique de l'Ouest

GIZ Bureau Abidjan Tel: +225 870 373 62

Email: christina.heyden@giz.de

Web: www.giz.de/en/worldwide/15792.html

Date: Juin 2022

Mise en page: Vera Jemiller

Images: GIZ / Stefanie Heerwig / Michael Duff (Duff TV)

Texte initial: GIZ / Stefanie Heerwig / Kim Schultze / Jil Schmitz

Mise à jour: Christina von Heyden, Vera Jemiller

La GIZ est responsable pour le contenu de cette publication.

Au nom du: Ministère federal de la cooperation économique et du développement

(BMZ)

Co-financé par: Union européenne